

temps plein (p. 47); M. Bassand nommé à l'EPFL suite à une «histoire incroyable» (p. 48), qui tient du «merveilleux» (p. 48): son prédécesseur, nommé à Paris, «donne sa démission et propose de le nommer à sa place» (*ibid*); M. Bassand soucieux de bien finir une recherche, c'est-à-dire d'aller au-delà du rapport pour faire un livre (p. 71-74). Tableau d'un monde qui déjà semble lointain en dépit de certains invariants...

Ouvrage riche donc, qui se lit nécessairement à plusieurs niveaux, mais qui incontestablement nous fait entrer dans le monde du sociologue.

Le livre est organisé en quatre parties. La première consiste en une mise en intrigue de l'ouvrage. Elle dessine les principaux thèmes de la sociologie de M. Bassand, une sociologie d'abord «homogène, concrète et empirique»; ensuite «matérialiste» au sens où elle «entend montrer, à travers l'analyse des phénomènes et des logiques qui affectent l'espace et la ville, comment et de quelle manière une société se pense, se produit et se reproduit» (p. 3) conduisant à ce que M. Bassand doit être approché comme «un penseur de l'espace» (p. 1).

La deuxième partie est consacrée à un entretien biographique, conduit en plusieurs temps depuis 2004. Outre les éléments développés ci-dessus (sociologie de la sociologie, sociologie des sciences, épistémologie des sciences sociales), cette section permet d'approcher le «penseur de l'espace» à travers les lieux de son monde: Porrentruy, Genève, les États-Unis, l'EPFL, l'IREC, son bureau. Elle offre également un point de vue sur l'homme tel qu'il s'inscrit dans le monde, ici souvent avec modestie (on est frappé par le nombre de collègues que M. Bassand évoque comme figure marquante de son parcours, le soin qu'il a de les saluer en évoquant leur nom), tout en demeurant conscient d'avoir participé à une aventure, celle de la constitution d'une école romande de sociologie de renommée internationale.

La troisième partie recueille quelques-uns des articles de Michel Bassand – ici, souvent rédigés en collaboration – qui permettent de

saisir les articulations de sa pensée de l'espace des sociétés. Les articles permettent en effet d'entrer dans l'explication sociologique selon Bassand, qui articule souvent données statistiques et recueil qualitatif, analyse factorielle et données «ethnographiques», dans un souci de l'articulation des niveaux macrologiques et micrologiques. L'article «La structure du pouvoir communal d'une microrégion rurale en changement» (p. 91-104) est exemplaire de ce mode d'explication, qui constitue par ailleurs le motif méthodologique de la thèse de Michel Bassand.

Cette mobilisation des niveaux sociologiques se couple avec un souci de l'articulation des échelles géographiques, la réinscription des dynamiques locales dans des logiques de dimensions supérieures (cf. «Cultures novatrices, espace et dynamique sociale en Suisse», p. 133-151). Dans cette dialectique des échelles, c'est une pensée de l'«émergence» qu'offre M. Bassand. Ainsi, son œuvre – et celui des personnes qui ont travaillé avec lui à l'IREC – a contribué à l'identification de ce qui se jouait aux marges de la ville, dans une nouvelle tension entre centres et périphéries, dans une reconfiguration des rapports entre espaces urbains, périurbains et ruraux à l'origine de nouvelles formes systémiques: les espaces métropolitains ou en voie de métropolisation («La Suisse, une métropole», p. 197-201). Nouvelles formes spatiales qui reposent (et impliquent) notamment sur la diversification des mobilités («La mobilité spatiale en tant que système», p. 179-195), mais qui ne dissolvent pas nécessairement les formes plus anciennes de la vie commune, comme le voisinage par exemple («Le voisinage: un théâtre expérimental de la vie quotidienne», p. 153-177), même si ce voisinage, cette manière de vivre ensemble est profondément influencée par la forme du bâti.

Ce qui se dessine, en arrière-fond des textes reproduits dans l'ouvrage de Ch. Jaccoud et V. Kaufmann, c'est le goût de M. Bassand pour une sociologie de l'appropriation, goût sans doute renforcé par la nécessité à laquelle il a été confronté à l'EPFL, de développer

une sociologie polytechnique. Dans son analyse de l'émergence de nouvelles échelles territoriales, de la construction d'espace métropolitain, dans son souci de la mobilisation des ressources locales dans le développement régional, dans son interrogation de la nouvelle nature des unités de voisinage dans la ville contemporaine, ce que problématise Bassand, c'est aussi le statut de l'habitant, son rapport à la morphologie spatiale; façon comme une autre de faire jouer les échelles micrologiques et macrologiques, de thématiser le rapport individu-société.

La dernière partie consiste en un parcours bibliographique dans l'œuvre du sociologue suisse, qui rappelle que celle-ci a privilégié, plutôt que la forme de l'article, la production de livres comme moyen de diffusion, manifestant par là un engagement fort de Michel Bassand: «Je crois que la meilleure production scientifique d'un sociologue se concrétise par des ouvrages qui sont plus complets, plus riches, et moins spécialisés que les publications dans des revues scientifiques» (p. 73).

Le tout se présente à la fois comme un «hommage à Bassand», une archive sur la constitution d'un champ scientifique, celui d'une école suisse de sociologie urbaine; le récit d'un petit monde (au sens de David Lodge), tant on y croise de visages connus des sciences sociales romandes; un témoignage sur le parcours professionnel d'un homme – et sa trame de hasards heureux; enfin comme la synthèse d'un travail sociologique important.

En faisant parler M. Bassand, en nous invitant à relire certains de ses textes, Ch. Jaccoud et V. Kaufmann nous rappellent – si besoin en est – que «l'espace compte» (pour détourner une formule célèbre de Paul Krugman). Ce qui est sans doute une façon adéquate de lui rendre hommage.

Laurent Matthey
Fondation Braillard architectes,
16 rue Saint-Léger
CH - 1205 Genève
laurent.matthey@braillard.ch

Henchoz, Caroline: Le couple, l'amour et l'argent: la construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse. Paris: L'Harmattan. 2008. 261 p.

Amour et argent ne feraient pas bon ménage; c'est en tout cas ce que laisse penser la rareté des recherches sur le sujet, constatée par Caroline Henchoz, dès les premières pages de son ouvrage. Ces deux termes, par définition antinomiques, seraient difficiles à réunir dans une même problématique: l'un, pure expression d'un monde calculateur et individualiste, l'autre, bastion idéalisé du désintéressement et des sentiments les plus sincères. L'auteure va pourtant tenter de bousculer cette opposition, quasi naturalisée, notamment au sein de la sociologie francophone, en proposant un modèle de compréhension qui réconcilie ces deux entités: si ce n'est dans la réalité, d'un point de vue méthodologique en tout cas. Elle cherche ainsi à comprendre, au sein du couple hétérosexuel, «comment deux individus autonomes financièrement (...) en viennent à adopter progressivement la même perception de l'argent et à en faire usage selon cette conception» (p. 12). L'argent est perçu ici, non seulement du point de vue de sa valeur d'usage et d'échange, mais également et surtout comme «un outil mobilisé par les conjoints pour construire leur relation» (p. 13).

Dans un cadre théorique fourni, dans lequel s'entremêlent conceptualisations du pouvoir, de l'argent, du genre et de l'amour, C. Henchoz fait tout d'abord appel au terme de «construction conjugale»¹. Celui-ci se définit comme «un processus d'objectivation, de mise en ordre et de symbolisation de la réalité passée, présente et future» (p. 12). C'est la conversation entre les deux conjoints qui rendrait possible l'établissement progres-

¹ Concept introduit par Peter Berger et Hansfried Kellner. 1988. Le mariage et la construction de la réalité. *Dialogue*, 102, 6-23; puis réutilisé par Kaufmann, Jean-Claude. 1992. *La trame conjugale, Analyse du couple par son linge*. Paris: Agora.

sif d'une réalité commune, de valeurs et de buts partagés. Cependant, certaines nuances sont apportées à ce processus interactionnel unique, que mettent en avant Berger et Kellner. En effet, si la construction conjugale s'établit par l'interaction, elle se développe aussi de manière individuelle et sociale: une approche qui rendrait concevable la détermination de plusieurs niveaux d'analyse de ce mécanisme. Dans cette perspective, l'analyse des dimensions économiques amène à comprendre l'ambivalence entre le « nous » conjugal et les intérêts personnels, entre les aspects collectifs et individuels en jeu dans ce processus.

Pour exprimer au mieux ce paradoxe, un modèle de compréhension adéquat est proposé. Il rapproche deux perspectives théoriques en apparence antagonistes. La première, issue d'une tradition sociologique francophone, porte sur la famille en tant que « réseau d'échange et de solidarité » (p. 25). La seconde, provenant des *Gender Studies*, met en évidence les dynamiques interindividuelles et les rapports de genre et de pouvoir au sein du couple. La voie d'analyse que l'auteure suggère met en lumière l'unification possible de ces deux courants théoriques: l'acceptation de la coexistence d'un idéal de solidarité, d'inégalités et de rapports de pouvoir au sein du couple est envisagée à travers cette fusion.

En filigrane de ce modèle de compréhension, le concept intéressant « d'idéologie amoureuse » permet de rendre compte de l'influence de l'état amoureux sur les dimensions financières du couple. Il fonctionne comme un schème structurant et « transforme l'obligation d'aimer en dispositions aimantes et tend à doter chacun d'un esprit de couple générateur de dévouement, de solidarité et de don » (p. 48). Deux formes d'idéologie amoureuse sont distinguées: l'idéologie amoureuse du don et du désintérêt et l'idéologie amoureuse de la réciprocité et de l'équilibre des échanges. L'une et l'autre contribuent à l'instauration de normes qui permettent l'établissement d'un certain idéal

amoureux à respecter, notamment en matière d'échanges financiers.

Par l'analyse de contenu de cinquante-six entretiens, effectués auprès de dix-neuf couples suisses romands, C. Henchoz tente de saisir, par le moyen d'une démarche compréhensive, la construction conjugale des paramètres financiers. Ainsi, les pages en annexes consacrées à la méthodologie justifient le choix de sélectionner des couples mariés avec au moins un enfant, ce qui permet de rendre compte plus largement des différentes configurations économiques que peut rencontrer le couple à travers son évolution. La sociologue filtre également les couples afin d'obtenir un taux d'activité professionnelle représentatif de la situation suisse en 2000: dans la plupart des cas, l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel. Il existe généralement une différence de revenu considérable entre les conjoints, de manière assez systématique en faveur des hommes. Pour ce qui est des modalités d'entretien, l'option est retenue d'interroger chaque conjoint de manière individuelle puis collective afin de permettre, dans un premier temps, à la personne de s'exprimer librement (sans pression aucune de la part du conjoint), puis, lors de l'entretien collectif, d'observer comment se constitue le discours commun des deux conjoints autour de l'usage de l'argent au sein de leur couple.

Dès lors, dans une perspective décrite comme relevant de la *grounded theory*, les allers-retours entre les principaux concepts décrits précédemment et l'analyse de ce matériau empirique s'organisent autour de la thèse centrale de cette recherche: « Les principes de l'amour romantique, de la solidarité et du désintérêt au fondement de la relation conjugale contemporaine n'excluent pas pour autant les inégalités et les rapports de pouvoir. » (p. 19). Illustrées par les propos de certains des couples interrogés, trois phases de réflexion se révèlent et contribuent à appuyer cette proposition.

Dans un premier temps, les principales étapes de la construction conjugale des dimensions économiques sont reconstituées:

la période de séduction, la cohabitation et le mariage, suivis de l'arrivée des enfants. Ce voyage au cœur des différents stades de l'histoire financière de chacun des couples révèle de quelle manière les conjoints doivent jongler avec, d'un côté, des normes modernes d'égalité et de solidarité amoureuse, et de l'autre, des normes traditionnelles de genre très marquées. Ces antagonismes s'expriment par une forte contradiction entre, d'une part, le discours des couples, qui insiste sur la norme égalitaire et solidaire au sein de la relation conjugale et, d'autre part, la situation objective des conjoints, qui reste inégalitaire au niveau de l'usage des ressources financières.

Le processus de construction conjugale est abordé ensuite, à la fois de manière conversationnelle, mais également par le biais des actions quotidiennes et de l'expression des sentiments amoureux définis par le contexte historique et la structure de genre dans lesquels vivent les conjoints. Cette analyse précise la proposition déjà énoncée auparavant: « La construction conjugale est un processus pluridimensionnel à la fois collectif et individuel » (p. 204).

Il est finalement question de comprendre si cette construction conjugale de la réalité conduit effectivement à une perception commune et homogène des dimensions économiques au sein du couple. Le bilan est mitigé. Si « la construction conjugale semble avoir abouti à une vision du monde partagée » (p. 214), ce n'est que dans une certaine mesure puisque les conjoints, ou les membres de « l'équipe conjugale », occupent des places genrées distinctes et, par là, « des positions économiques et statutaires différentes » (p. 215). Le couple définit de manière commune son propre système financier par rapport à d'autres couples, tout en laissant place à des divergences interindividuelles quant au rapport à l'argent et à sa mise en commun; ce qui donne lieu à des tensions palpables dans les propos des conjoints.

En conclusion, il est tout à fait passionnant d'observer de quelle manière une projection dans la relation amoureuse est

possible à travers la reconstitution de la construction conjugale des dimensions économiques. Projection qui amène à reconsidérer le lien amoureux sous l'angle du pouvoir et des inégalités plutôt que d'un point de vue strictement sentimental et désintéressé. Toutefois, malgré l'intérêt et la qualité incontestable de cette recherche, deux aspects restent discutables.

Tout d'abord, cette démarche, inscrite dans une perspective de genre, privilégie logiquement une approche des inégalités d'un point de vue unitairement féminin. Bien qu'elles soient moins évidentes et plus difficiles d'accès, en raison du manque d'outils théoriques pour traiter de la « domination » exercée par les femmes, il aurait été intéressant d'analyser l'existence de formes de pouvoir féminin autour des dimensions économiques du couple afin d'avoir une perspective plus « androgyne », pour reprendre les termes de C. Henchoz. Soyons bons joueurs et reconnaissons le mérite dont fait preuve l'auteure en signalant le problème dans sa conclusion: « Une véritable prise en compte des relations de genre nécessiterait de développer des outils pour comprendre les rapports de pouvoir d'un point de vue non genré » (p. 224).

Est-il pertinent, ensuite, d'associer à cette recherche l'étriquette *grounded theory* alors qu'un cadre théorique détaillé est présenté et différentes hypothèses sont formulées d'entrée de jeu? La théorie n'est dans ce cas plus seulement « enracinée » dans les données empiriques, mais bel et bien définie à partir de travaux préexistants à la recherche. Sans doute est-ce là le débat perpétuel autour de l'application pratique de cette démarche, dont l'induction à toute épreuve demeure difficilement réalisable dans les faits, mais qui permet cependant de donner une ligne conductrice à un cheminement empirique tout à fait exemplaire.

Nora Meister
Département de sociologie
Université de Genève
meister0@etu.unige.ch